

# François Fillon veut encourager les entreprises en croissance

Le Prix de l'Audace créatrice, organisé par *Le Journal des Finances* et parrainé par Marc de Lacharrière, sera remis à Matignon le 11 septembre

● C'est le Premier ministre en personne qui décernera cette année, jeudi 11 septembre, le douzième Prix de l'Audace créatrice. Ce prix, créé en 1997 par Marc de Lacharrière, président de Fimalac, est organisé chaque année avec le soutien logistique du *Journal des Finances*, filiale du *Figaro*, qui est également parrain de cet événement. Il distingue l'action de chefs d'entreprise qui parviennent, dans un environnement économique et social encore difficile, à faire progresser l'activité de leur société, sa rentabilité et ses effectifs.

Que François Fillon ait tenu à remettre lui-même ce prix, au cours d'une cérémonie où seront présents plus de cinq cents dirigeants d'entreprise, témoigne de la volonté du Premier ministre de s'impliquer davantage sur le terrain économique, et de soutenir l'action de ceux qui créent de la richesse pour le pays et participent à la croissance et au rayonnement international de la France. Ce qui l'amènera sans doute à clarifier la politique économique du gouvernement, à quelques jours de la présentation du projet de loi de finances.

Les dix sociétés nominées pour ce prix et sélectionnées par la rédaction du *Journal des Finances* sont : Aures Technologies, 1000mercis, Delta Plus Group, ECA, Evolis, Heurtey Petrochem, Hologram Industries, Maximiles, Satimo et Voyageurs du Monde. Toutes ces entreprises cotées, que les lecteurs du *Journal des Finances* connaissent bien, ont la particularité d'afficher une progression soutenue de leur chiffre d'affaires sur les deux années passées, une croissance importante de la rentabilité et du cash-flow au cours des deux années passées, et bien sûr une augmentation des effectifs sur la même période. Par ailleurs, les sociétés nominées doivent aussi être cotées sur un marché réglementé depuis au moins un an, afficher un projet d'entreprise jugé audacieux que ce soit par croissance interne ou externe sur un secteur.

Le jury, très prestigieux, est composé à la fois d'anciens lauréats du prix, de dirigeants d'entreprises moyennes et de responsables de grands groupes cotés, comme Henri de Castries (Axa), Franck Riboud (Danone), Thierry de La Tour

d'Artaise (SEB), Vincent Bolloré (Bolloré), Xavier Fontanet (Essilor), Gilles Pélisson (Accor), Serge Weinberg (Weinberg Capital Partners), Laurence Parisot (présidente du Medef), Etienne Mougeotte, directeur de la rédaction du *Figaro*, et

Olivier Dassault (président du conseil de surveillance du *Journal des Finances*).

Par le passé, le Prix de l'Audace créatrice a permis de mettre en valeur de nombreuses sociétés en forte croissance qui sont devenues

par la suite des leaders sur leur marché. Ce fut le cas notamment de la société d'ingénierie Alten, du fabricant de microprocesseurs Soitec, de Haulotte Group, spécialisé dans les nacelles élévatrices, et de CIS, une société marseillaise qui fournit de la

logistique partout dans le monde, là où les entreprises françaises vont chercher la croissance. L'an passé, c'est le groupe Hiolle Industries qui a remporté ce prix, devenu désormais une institution.

*Yves de Kerdrel*

